

PS SARINE

Mobilisation pour Ridoré

CLAUDE-ALAIN GAILLET

C'est à Grolley, le village de leur adversaire politique du moment, Hubert Dafflon, que les socialistes de Sarine-Campagne ont tenu leur assemblée annuelle jeudi soir. Sous la houlette de leur président et candidat Carl-Alex Ridoré, les quelque 25 membres présents ont bien sûr discuté du second tour de l'élection à la préfecture. Malgré le résultat «inespéré» (dixit Carl-Alex Ridoré) du 1^{er} tour, «rien n'est acquis» ont répété l'ancienne présidente du PSF Solange Berset et son successeur David Bonny, tous deux de la fédération sarinoise.

Avec des moyens modestes (affiches, flyers, autocollants pour voitures), la campagne s'appuiera surtout sur la capacité de mobilisation des socialistes durant ces deux prochaines semaines. «Il faut aller chercher des voix au-delà de notre électorat. Avec les qualités de notre candidat, il sera facile de convaincre», estime Solange Berset. «Si Carl-Alex est élu, Grolley fera l'économie d'une réception à 10000 francs. C'est ce qu'a coûté celle de Mister Suisse il y a deux ans!», ironise un socialiste du village.

Un comité entièrement renouvelé, le décès subit de la conseillère nationale Liliane Chappuis, la réélection d'Alain Berset au Conseil des Etats, le PS premier en Sarine avec 30% des suffrages (+ 4,3%) lors des élections fédérales d'octobre dernier, la démission surprise du préfet Nicolas Deiss: autant d'événements qui ont marqué l'activité de la fédération sarinoise en 2007.

Avec plus de 250 cotisants, ses effectifs sont stables. Mais, pour Carl-Alex Ridoré, il s'agit aussi d'améliorer l'accueil des nouveaux membres. Et de créer de nouvelles sections à Visiviez, Granges-Paccot et en Haute-Sarine.

Dans son rapport sur les activités du Grand Conseil, le député René Thomet a pointé le doigt contre le PDC qui, selon lui, «brille par son incohérence» et «travaille de manière irraisonnée». Allusion au patchwork de baisses fiscales acceptées par la droite. D'autre part, l'élu villarois n'attend «pas trop» de l'actuel président du parlement Patrice Longchamp (dc) et de son successeur Pierre-André Page (udc). «Notre grand espoir est pour 2010. Avec Solange Berset, on aura enfin des débats menés avec efficacité», affirme René Thomet.

L'assemblée a encore élu Nicolas Buntschu et Josiane Berset au comité, en remplacement d'Antoine Marmy et David Bonny. Quant à la fortune de la fédération sarinoise, elle se monte à quelque 2100 fr. |

Le plan directeur régional de l'agglomération bulloise est en consultation pendant deux mois

BULLE • Rappel des objectifs généraux du projet d'agglomération bulloise, le document qui englobe cinq communes est soumis à l'appréciation publique.



La limitation de l'étalement urbain est l'un des principaux objectifs du projet d'agglomération bulloise. VINCENT MURITH-A

PATRICK PUGIN

Le plan directeur régional de l'agglomération bulloise est en consultation publique depuis hier. Et pour deux mois. Ce document de 20 pages regroupe les différents éléments qui lient les communes impliquées dans le projet Mobul, à savoir Bulle, Morlon, Le Pâquier, Riaz et Vuadens. «Des adaptations peuvent être apportées en fonction des commentaires émanant de la population, des associations et des autorités communales», a précisé devant la presse Yves Sudan, conseiller communal du chef-lieu et président de Mobul.

Ce plan directeur rappelle et résume les objectifs généraux du dossier déposé à Berne le 31 décembre 2007, ainsi que les moyens de les atteindre. Pour rappel, le projet d'agglomération vise au développement harmonieux du centre du district, via des mesures

dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement («LL» du 15 novembre 2007).

Contenir l'urbanisation

Comme signalé lors de sa présentation, le concept proposé se veut économe en terrain. Il s'agit, pour les cinq communes, de limiter l'étalement de l'urbanisation. A Bulle, par exemple, la priorité sera accordée à la reconversion de sites à «grand potentiel» comme l'arsenal, la rue de Vevey ou le secteur situé au nord de la gare. Pour coordonner l'action de chacun de ses membres, Mobul peut réaliser un «plan directeur de l'utilisation du sol en commun». En l'absence d'un tel document, les communes sont tenues de s'assurer que leurs planifications ne comprennent pas de contradictions avec le projet d'agglomération.

Ce dernier entend contenir l'urbanisation dans un périmètre compact délimité. Aucune nouvelle zone à bâtir «ayant un effet notable du point de vue de l'aménagement du territoire» ne sera autorisée à l'extérieur de ce périmètre. Car Bulle et ses voisines entendent préserver et valoriser les espaces verts. Notamment les «parcs urbains» des Combes, de Montcalia et des Granges.

Au niveau des transports, il s'agit avant tout pour les autorités de «garantir le fonctionnement de la H189», en réduisant le trafic de transit en ville de Bulle. Un rôle dévolu aux mesures d'accompagnement actuellement en cours de réalisation. Le projet Mobul vise également à faciliter la mobilité douce, en développant un réseau performant de liaisons entre les communes. |

Le plan directeur est consultable à l'adresse www.mobul.ch

UN BUS TOUTES LES 30 MINUTES

Les deux nouvelles lignes de bus annoncées entre Morlon et Vuadens, ainsi qu'entre Le Closalet et Riaz, seront opérationnelles en décembre 2009. «Nous avons décidé de la cadence ce matin: ce sera toutes les 30 minutes», a dévoilé hier Yves Sudan. La création de ces lignes répond à la volonté des autorités d'offrir une solution de rechange crédible à la voiture pour les déplacements internes à l'agglomération. Car, pour l'heure, le réseau régional de transports en commun de la région de Bulle est considéré comme très mauvais. D'autres mesures sont également envisagées pour l'améliorer, comme la création de deux lignes complémentaires pour desservir la zone industrielle de Planchy. Le 17 juin, Mobul devrait en savoir un peu plus sur les chances de son projet d'agglomération de percevoir la manne fédérale dès 2011. Ce jour-là, ses représentants seront en effet reçus par l'Office fédéral du développement territorial pour une première analyse. Mais ce n'est qu'à l'automne que les services de la Confédération rendront leur préavis. Quant à la décision finale, elle appartiendra au parlement, qui devrait se prononcer dans le courant 2009.

EN BREF

L'EURO SUR GRAND ÉCRAN: IL MANQUAIT LE QUAI

PRÉCISION La liste des lieux où il sera possible de visionner tous les matches de l'Eurofoot sur écran géant n'était pas complète: il y manquait Le Quai, route de la Fonderie à Fribourg, qui met à disposition ses deux écrans géants permanents. Sans entrée ni majoration du prix des boissons, indique le cogérant Bernard Chassot. Avec nos excuses pour cet oubli.

CIRCULATION PERTURBÉE

FRIBOURG En raison de la réfection des canalisations et de la construction des entourages d'arbres, la rue Chaillet sera mise à sens unique (rte des Arsenaux-bd de Pérolles), du lundi 9 juin au vendredi 13 juin, communique le Service de la circulation.

MÉMENTO

> **MESSE CHANTÉE** L'Ensemble vocal de la cathédrale interprète la «Messe en Mib» d'A. Diabelli. Cathédrale St-Nicolas, dimanche 10 h 15.

DÉFENSE-INCENDIE

La réforme «Frifire 2010» a débouché sur des premières propositions concrètes pour la Glâne

CHRISTOPHE SUGNAUX

En discussion depuis quatre ans, officiellement lancée par le Conseil d'Etat en 2006, la réforme «Frifire – Sapeurs-Pompiers 2010» n'avait jusqu'ici guère dépassé le stade du concept théorique pour les Glânois. Jeudi soir à Middel, à l'occasion de l'assemblée de l'Association des communes glânoises (ASCOGLA), cette régionalisation de la défense-incendie accompagnée par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) a toutefois débouché sur la présentation de propositions concrètes. Elles ont été formulées par un groupe de travail réunissant des représentants de l'ECAB et des pompiers du district.

La carte esquissée par Olivier Moduli, président de la Fédération glânoise des sapeurs-pompiers, fait état de six corps intercommunaux. Au programme: Romont et son

Centre de renfort avec Billens-Hennens; le corps de la Glâne-Sud qui est déjà constitué; Torny et Châttonnaye avec les communes sarinoises de Corserey et Prez-vers-Noréaz; Villorsonnens, Massonnens, Villaz-Saint-Pierre et La Folliaz; Vuisternens-devant-Romont, Le Châtelard et Mézières; et, enfin, Siviriez.

Cette proposition d'organisation est à prendre avec des pincettes et n'est en rien définitive. De l'avis des spécialistes de la défense-incendie, elle permettrait toutefois de répondre rationnellement et efficacement aux nouveaux standards d'intervention. En particulier au défi qui consiste à garantir de jour comme de nuit, au plus tard 15 minutes après l'alarme, l'arrivée sur les lieux du sinistre de huit sapeurs-pompiers, dont un officier et quatre porteurs d'appareils de protection respiratoire. Des appareils

dont le Centre de renfort de Romont est aujourd'hui le seul à disposer dans la Glâne.

Le groupe de travail a poussé l'étude assez loin en évaluant les besoins précis en matériel, en formation, en effectifs et en ressources financières. Il a également articulé un calendrier idéal. Celui-ci prévoit notamment la mise sur pied de projets de conventions intercommunales d'ici à la fin de cette année, ceci afin que les assemblées communales puissent se prononcer au printemps 2009 déjà sur les projets de regroupement.

Du côté de l'Association des communes glânoises, où l'on a bien sûr suivi étroitement l'avancement des travaux, le président Jean-Bernard Chassot dit «partager dans les grandes lignes les points évoqués», de même que les besoins exprimés en matière de protection respiratoire.

Il n'empêche que l'ASCOGLA n'est pas d'accord avec la proposition de créer six corps indépendants.

«Notre comité veut étudier une autre solution», a annoncé Jean-Bernard Chassot. L'idée: placer au-dessus des corps proposés, qu'on appellerait alors compagnies ou sections et qui pourraient encore évoluer, une seule et unique organisation intercommunale, à laquelle serait appliquée la nouvelle «clé glânoise».

Cette solution, a défendu le président de l'ASCOGLA, offrirait une répartition plus solidaire des frais liés à la défense-incendie. Autres avantages avancés: un corps unique élargirait le cercle de recrutement du Centre de renfort de Romont. Il permettrait aussi de mobiliser sur un même sinistre des hommes de compagnies différentes, mais disponibles au bon moment. |